



## Diplôme Inter-universitaire

- 1. Intitulé :** Pharmacogénétique et Médecine Personnalisée
- 2. Facultés partenaires :** Faculté de Médecine de Tunis et Faculté de Médecine de Sousse
- 3. Faculté d'hébergement :** Faculté de Médecine de Tunis
- 4. Coordinateur national :** Pr Sameh Trabelsi
- 5. Co-coordonateur par Faculté de Médecine**

Nom Prénom	Spécialité	Faculté de Médecine
Sameh Trabelsi	Pharmacologie	Tunis
Neila Fathallah	Pharmacologie	Sousse

## 6. Rationnel

La pharmacogénétique est un domaine en pleine expansion qui permet aux médecins de prescrire des médicaments de manière personnalisée en fonction du profil génétique des patients. Cette sous-spécialité de la pharmacologie est étroitement liée à la médecine de précision et permet d'expliquer comment les variations génétiques peuvent influencer la réponse d'un individu à un médicament. L'objectif de cette approche est d'optimiser l'efficacité des médicaments tout en limitant les effets indésirables.

En Tunisie, bien que l'activité de pharmacogénétique soit encore à ses débuts, l'existence de plateformes bien équipées selon des standards internationaux, principalement à Tunis, permet le développement de cette activité et sa translation à la clinique. Pour répondre aux besoins actuels et futurs en termes de compétences et de profils nécessaires pour le développement de cette discipline en Tunisie, il est nécessaire de mettre en place une formation continue.

Nous proposons donc la création d'une formation inter-universitaire incluant les quatre facultés de médecine en Tunisie (Tunis, Sfax, Sousse et Monastir). Cette approche pluridisciplinaire permettra de couvrir les aspects cliniques, génétiques, pharmacologiques et éthiques de la

pharmacogénétique. Elle permettra également de bénéficier des compétences et des ressources de chaque institution pour offrir un programme de formation complet et de qualité.

Chaque faculté de médecine pourra contribuer à la formation en offrant des enseignements dans leur domaine d'expertise. De plus, cela permettra de partager les ressources et les équipements nécessaires à la mise en place de la formation. La formation inter-universitaire renforcera également la collaboration entre les différentes facultés de médecine et favorisera le développement de réseaux de recherche en pharmacogénétique en Tunisie. Cette initiative peut mener à la mise en place de projets de recherche communs et à une meilleure diffusion des connaissances dans ce domaine.

En somme, la création d'une formation inter-universitaire en pharmacogénétique est une initiative pour répondre aux besoins actuels et futurs en termes de compétences et de profils nécessaires pour le développement de cette discipline en Tunisie. Cette formation permettra de renforcer la position des facultés de médecine tunisiennes en tant que centres d'excellence dans ce domaine, offrant de nombreux avantages en termes de qualité de formation, de partage de ressources et de collaboration entre les différentes institutions.

## **7. Objectifs généraux**

1. Former des professionnels de la santé (médecins, pharmaciens, biologistes) capables d'appliquer les principes de la pharmacogénétique dans leur pratique quotidienne pour une prise en charge personnalisée et plus efficace des patients.
2. Fournir aux participants des connaissances approfondies en génétique, en pharmacologie et en éthique médicale, ainsi qu'en technologies de pointe utilisées en pharmacogénétique.
3. Comprendre comment les variations génétiques peuvent influencer la réponse d'un individu à des classes de médicaments tels que les anticoagulants oraux, les immunosuppresseurs, les anticancéreux, les antiépileptiques et les médicaments psychiatriques. Cette compréhension aidera les professionnels de la santé à prescrire des médicaments de façon personnalisée en fonction du profil génétique des patients, limitant ainsi les effets indésirables tout en optimisant leur efficacité.
4. Promouvoir la collaboration entre les différentes facultés de médecine et développer des réseaux de recherche en pharmacogénétique en Tunisie.
5. Encourager la mise en place de projets de recherche en pharmacogénétique et favoriser la diffusion des connaissances dans ce domaine.

6. Offrir aux participants l'opportunité de travailler en équipe multidisciplinaire pour une meilleure compréhension et prise en charge des patients.
7. Assurer une formation de qualité conforme aux standards internationaux, en utilisant les ressources et les compétences de chaque faculté de médecine participante.
8. Contribuer à renforcer la position des facultés de médecine tunisiennes en tant que centres d'excellence dans le domaine de la pharmacogénétique

## **8. Objectifs spécifiques**

- 1- Mettre en œuvre les outils de pharmacogénétique pour promouvoir la recherche
- 2- Mettre en œuvre les outils de pharmacogénétique pour une personnalisation de la prescription médicale
- 3- Identifier les populations à risque permettant une meilleure prise en charge des patients

## **9. Public cible**

- **Médecins :**

Professeurs Hospitalo-Universitaires (PHU) et Maitres de Conférences Agrégés (MCA)

Assistants Hospitalo-Universitaires (AHU)

Médecins diplômés (spécialiste ou généraliste) et aux médecins de famille

Résidents en médecine, en pharmacie, médecine dentaire et médecine vétérinaire

- **Biologistes, pharmaciens, vétérinaires ou scientifiques travaillant dans le domaine de la pharmacogénétique ou de la médecine personnalisée.**

- **Critères de sélection**

1. Le diplôme (médecin, pharmacien, biologiste, scientifique)  
*La priorité sera donnée aux médecins*
2. Le grade et l'ancienneté dans le grade
3. L'appartenance à un organisme de recherche  
(Centre d'Investigation Clinique, Laboratoire de Recherche, Unité de Recherche, ...)
4. La motivation personnelle.
5. Equité entre les spécialités.

- **Spécialités concernées par le DIU : enseignement destiné à :**

- Toutes les spécialités
- Et aux médecins de famille

- **Nombre de candidats sélectionnés et quota selon le profil :**

- 30 candidats
- Quota : 2/3 médecins ; 1/3 pharmaciens et détenteurs d'un Master de Recherche en biologiste ou spécialité apparentée.

**10. Comité de pilotage :** (Trois par Faculté y compris la coordinatrice et les co-coordonateurs)

#### **Faculté de Médecine de Tunis**

<b>Nom Prénom</b>	<b>Spécialité</b>	
Pr Sameh Trabelsi	Pharmacologie	Coordinatrice nationale
Pr Emna Gaies	Pharmacologie	Membre
Pr Ag. Mouna Ben Sassi	Pharmacologie	Membre
Pr Ridha Mrad	Génétique	Membre

#### **Faculté de Médecine de Sousse**

<b>Nom Prénom</b>	<b>Spécialité</b>	
Pr Neila Fathallah	Pharmacologie	Co-coordinatrice
Pr Ag. Raoudha Slim	Pharmacologie	Membre
Dr Hind Dridi	Génétique	Membre

#### **11. Procédures de pré-inscriptions**

Les opérations de pré-inscriptions sont centralisées au niveau de la Faculté hébergeant le DIU (Faculté de Médecine de Tunis pour le DIU en pharmacogénétique).

Les pré-inscriptions sont annoncées par les communiqués des différentes Facultés de Médecine tunisiennes ouvrant pré-inscriptions aux différents CEC, Masters et autres formations post-gradués. L'annonce de pré-inscription aux DIU est promu par les facultés faisant partie de l'enseignement du DIU à travers leurs canaux de communications officiels (site web, réseaux sociaux).

Les opérations de pré-inscription se déroulent durant le mois d'août. Les pré-inscriptions se passent en ligne sur la plateforme de pré-inscriptions aux CEC de la Faculté hébergeant le DIU (La Faculté Médecine de Tunis pour le DIU en pharmacogénétique).

La liste des candidats préinscrits au DIU est transmise au comité de pilotage dans un délai de deux semaines après la clôture des pré-inscriptions.

#### **12. Modalités d'inscription**

Les opérations d'inscription sont prévues de façon indépendante des inscriptions aux différents enseignements post-gradués des quatre Facultés.

Les frais d'inscription sont fixés à 500 Dinars par candidat quel que soit le grade, le mode d'exercice ou la Faculté d'origine.

Les frais d'inscription sont payés auprès de la Faculté de Médecine de Tunis à travers le site [www.inscription.tn](http://www.inscription.tn)

Les deux tiers du total des frais d'inscription serviront à financer l'invitation de conférenciers non tunisiens prouvant une expertise dans un des domaines enseignés dans le cadre du DIU. Les procédures d'invitations répondront à la réglementation en vigueur.

Les dossiers d'inscription seront traités et archivés à la Faculté de Médecine de Tunis conformément à la réglementation en vigueur.

### **13. Déroulement de l'enseignement**

L'enseignement se déroulera dans le cadre du planning de l'enseignement prévu par le Ministère de l'enseignement supérieur. Les enseignements seront répartis sur les quatre Facultés conformément aux recommandations du comité de pilotage du DIU.

Un planning et une organisation de l'enseignement du DIU seront proposés par le comité de pilotage et validés par la Faculté hébergeant le DIU. Chaque enseignement prévu dans une des quatre facultés devra être validé et coordonné avec la Faculté hébergeant ledit enseignement.

L'enseignement inclus des séances pratiques conformément au planning proposé par le comité de pilotage.

### **14. Modalités d'évaluation sanctionnante**

Un examen de l'enseignement théorique est prévu par une épreuve finale d'admission.

L'examen est inclus au calendrier des examens des enseignements post-gradués de la Faculté hébergeant le DIU.

Une épreuve de rattrapage est prévue. La moyenne se base sur la note supérieure en cas d'ajournement.

L'absence à l'épreuve de la session principale ne permet la possibilité de passer l'épreuve de la session de rattrapage que sur demande motivée et tributaire de la validation du service de DPC de la Faculté hébergeant le DIU.

Une note éliminatoire inférieure à 6/20 est appliquée.

La validation du DIU nécessite une moyenne supérieure ou égale à 10/20 aux épreuves écrites ainsi que la validation d'un article scientifique.

### **15. Procédures de projet de fin d'étude (Article scientifique)**

Les candidats doivent proposer un sujet de recherche rattaché aux thèmes du DIU. Le projet doit être validé par un comité *ad-hoc* désigné parmi les membres du comité de pilotage.

La liste des projets de recherche validés est adressée à la Faculté hébergeant le DIU.

Les candidats doivent présenter la version finale du manuscrit ainsi qu'une preuve de soumission à une revue scientifique indexée (Scopus et/ou Pubmed) au même comité ayant validé le projet de recherche.

Le comité ad-hoc dresse un procès-verbal de validation du projet d'article. Le procès-verbal est consolidé par le coordinateur du DIU et est envoyé au service de DPC de la Faculté hébergeant le DIU.

Le diplôme est ainsi établi dans un délai maximal d'un mois à partir de la réception du procès-verbal consolidé.

Les candidats peuvent valider leurs manuscrits jusqu'au 31 décembre de l'année de leur inscription au DIU. Le cas échéant, les candidats peuvent demander une inscription exceptionnelle pour validation du projet d'article. Des frais d'inscription s'appliqueront comme prévu ci-dessus.

Les candidats ayant demandé une inscription exceptionnelle auront jusqu'au 31 décembre de l'année suivant leur année d'inscription initiale pour valider leurs projets, délai de rigueur.

## **16. Procédures de diplomation**

La Faculté hébergeant le DIU, s'engage à préparer les diplômes des candidats ayant validé les épreuves écrites et validé leurs projets d'articles dans le respect des délais prévus à cet effet.

Les diplômes portent les logos des quatre Facultés et seront signés par le Doyen de la Faculté hébergeant le DIU.

*Ce document a été validé par les décanats des Facultés partenaires. Il peut être révisé à la demande d'un des Doyens des Facultés partenaires ou les deux tiers du comité de pilotage du DIU. Toute modification à ce document doit être validée par les décanats des Facultés partenaires*